

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 20 JUIN 2022, À 20 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Serge Deschênes	Conseiller
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT ABSENTS :

Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Alain Chouinard	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

RÉSOLUTION 2022-239 MODIFICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES POUR LES CLIENTS DE LA DIVISION ÉLECTRICITÉ

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur adjoint de la division électricité des travaux publics et services techniques portant le numéro EL2022-03 et de modifier la procédure d'examen des plaintes pour les clients de la Division électricité conformément à la décision D-2022-059 de la Régie de l'énergie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Baie-Comeau, le 21 juin 2022



**YVES MONTIGNY
MAIRE**



**ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE**